

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

La répression continue en Algérie

Amine Felih, membre de l'Union algérienne des industries (UAI) et membre dirigeant de la Confédération syndicale des forces productives (COSYFOP), a été arrêté.

Le 4 avril, il a été condamné à un an de prison ainsi qu'à une amende de 200 000 DZD (1335 EUR) pour « publication sur les médias sociaux pouvant nuire à la sécurité nationale ».

Le gouvernement algérien continue de réprimer ses citoyen-ne-s, y compris les syndicalistes qui cherchent à exercer leurs droits civils et politiques fondamentaux.

Dans le cadre d'une répression croissante de toute forme d'activité démocratique, les membres de syndicats indépendants sont harcelés, arrêtés, poursuivis et emprisonnés sans relâche.

La Confédération générale du travail condamne fermement l'arrestation d'Amine Felih et exige la libération de tous les détenus d'opinion.

Il est grand temps qu'en Algérie les libertés et les droits humains et syndicaux soient respectés et reconnus dans la Constitution du pays, conformément aux normes internationales du travail, alors que se tient en ce moment même, à Genève, la 111^{ème} session de la Conférence internationale du travail de l'OIT.

Montreuil, le 7 juin 2023